

J'ignore la durée du délai auquel cela nous conduirait. Je pense que nous pourrions aboutir à une situation où les articles les plus complexes du bill ne seraient pas proclamés avant très longtemps. Nous demeurerions toujours dans une incertitude extrême à l'égard d'un secteur très étendu de l'ensemble de ce programme fiscal.

Bien entendu, on peut exagérer l'évaluation et l'exposé des dangers de l'incertitude. On peut se rendre à l'autre extrême et dire que nous devons adopter la mesure dans les 24 heures, sans quoi les gens sombreront dans un état effroyable de confusion mentale et ils ne sauront absolument pas comment s'organiser. Je ne dis pas que nous devons nous hâter ou nous faire harceler dans cette affaire, ni que nous ne devons pas en faire un examen sérieux. Mais en divisant le bill et en retardant d'un an la proclamation de ses dispositions les plus compliquées afin de permettre aux provinces de l'étudier, de l'assimiler et de décider comment faire le raccord ou l'intégration avec leur propre régime d'imposition, nous risquons, à mon avis, de plonger au moins un grand nombre de sociétés dans une très longue période de très grave incertitude.

J'accepte donc mal la position que le sénateur Choquette a exposée sur le sujet.

L'honorable M. Choquette: Puis-je vous poser une question? Craignez-vous que le gouvernement n'accepte ma proposition? Est-ce pour cela que vous essayez de le convaincre de ne pas le faire? Vous pouvez continuer à faire ce genre de discours indéfiniment. Vous pouvez vous appliquer à démolir les discours d'autrui mais je ne vois pas ce que vous y gagnerez.

L'honorable M. Forsey: Je n'ai pas l'intention de continuer indéfiniment, bien loin de là.

On disait de Burke qu'il remplaçait la cloche du dîner à la Chambre des communes. Je regarde l'heure et j'ai l'impression qu'on attend que j'aie fini pour sonner la cloche du déjeuner ou du dîner. Je voudrais quand même ajouter quelques mots, bien que j'en aie terminé avec le point que je traitais. Je regrette que le sénateur Choquette ait pris mes paroles en mauvaise part. De fait, je voulais dire qu'il avait soulevé un point important et valable qu'il faudrait considérer. Il faudrait le considérer très soigneusement. Qu'il y ait danger, comme il le dit, ou espoir que le gouvernement accepte sa proposition, c'est une tout autre affaire. A vrai dire, je ne le crois pas. Mais, à mon avis, un argument de principe sérieux et solide, invoqué par un des membres importants de l'opposition officielle, mérite une étude appropriée. Si j'avais jugé qu'il s'agissait d'une proposition en l'air du sénateur Choquette, je vous assure que je n'y aurais pas consacré cinq minutes—pas même 30 secondes. Mais je la trouve sérieuse. Elle avait été présentée par l'opposition officielle à l'autre endroit et elle mérite que nous la considérions aussi.

L'honorable M. Martin: Vos propres observations méritent également l'attention soutenue et respectueuse de tous les honorables sénateurs.

L'honorable M. Choquette: C'est vrai.

L'honorable M. Flynn: Qui, d'après vous, ne prête pas attention?

L'honorable M. Phillips: Je regrette d'interrompre le sénateur Forsey, mais ses manœuvres et l'habileté avec laquelle il passe d'une situation à une autre m'ont toujours intrigué. Il m'est assez difficile de comprendre, compte tenu de ses antécédents, que le sénateur Forsey nous dise maintenant qu'une société assujettie à l'impôt se trouverait dans une situation gênante. Penche-t-il mainte-

nant vers la droite et non vers la gauche comme à son habitude?

L'honorable M. Forsey: Ma foi, honorables sénateurs, il est intéressant pour moi d'apprendre que, dans certains milieux, on me considère toujours comme tendant habituellement vers la gauche. A tout prendre, j'avoue que je suis plutôt fatigué de ces distinctions entre la gauche et la droite. A mesure que je vieillis, ce qui me préoccupe de plus en plus c'est de veiller à ce que les discussions publiques donnent des résultats sensés. Qu'on dise ceci dénote un penchant vers la droite et cela, un penchant vers la gauche, ou que ceci est de tendance centriste ou ce que vous voudrez, cela ne me gêne vraiment pas beaucoup.

Toutefois, pour revenir au point précis que le sénateur Phillips a soulevé, il me semble que, peu importe si l'on est socialiste, communiste, néo-démocrate, créditiste, libéral, conservateur, ou indépendant, quand des questions économiques d'importance vitale pour notre pays sont en cause, puisque nous avons une économie mixte au sein de laquelle les sociétés privées jouent un rôle important, le sort fait à ces sociétés privées doit préoccuper ceux qui participent au débat, quelles que soient leurs tendances politiques.

Chacun, nonobstant son école de pensée, devra, selon moi, admettre que la situation des entreprises privées aux termes de ce bill revêt de l'importance non seulement aux yeux de ces sociétés mais aussi du point de vue de leurs employés, de leurs clients et du public en général.

Il me semble parfaitement légitime à tout point de vue et de la part de tout sénateur de dire que si une mesure donnée devait inutilement placer des entreprises privées dans une position difficile, incertaine, périlleuse, il s'agirait alors d'un facteur qui devrait entrer en ligne de compte.

Je ne suis pas en train de m'attendrir sur le sort des sociétés privées, mais il me semble tout simplement que l'ensemble du pays en souffrirait si ces sociétés étaient, inutilement et pour plus longtemps qu'il ne le faut en réalité dans l'intérêt public, dans une position d'incertitude. C'est tout.

Si on pense que je suis maintenant devenu une espèce de tory endurci et vieux jeu à la mode du XVIII^e siècle—il n'y en aurait pas beaucoup d'autres à me tenir compagnie—si quelqu'un pense cela, libre à lui de tirer cette conclusion. Je n'ai pas à m'excuser d'avoir attiré l'attention sur le sort des sociétés contribuables.

Mes remarques qui suivront plairont peut-être davantage à l'opposition officielle, même si je crains vivement qu'elles ne fassent simplement qu'aviver la méfiance du sénateur Phillips à l'égard de ce qu'il appelle mon gauchisme habituel et confirmer les soupçons des autres membres de l'opposition officielle qui pensent que je suis encore un vieux partisan irréductible du CCF. Toutefois, je voudrais maintenant parler de ce qui me semble être une critique fondamentale de l'ensemble de la mesure, formulée avec grande concision et énergie par M. Kierans à l'autre endroit avant-hier. Je ne peux pas citer un passage du compte rendu de l'autre endroit, mais j'espère pouvoir résumer brièvement certains arguments de M. Kierans qui me semblent d'importance capitale.

• (1240)

Premièrement, si j'ai bien compris, comme je le crois, il est juste que cette mesure maintient une position fiscale injustement favorable à l'égard des industries extractives et place donc les industries de fabrication dans une situa-